

Le Haut Conseil à l'intégration se saisit du problème des travailleurs migrants âgés

LE MONDE | 17.09.04 | 14h16

Arrivés dans les années 1960, ils doivent continuer à résider en France, loin de leur famille, pour toucher leur retraite.

Rabat (Maroc) de notre envoyée spéciale

Dans les années 1960, ils peuplaient les ateliers des usines automobiles, de la sidérurgie ou descendaient dans les mines. Aujourd'hui, ils vivent dans des foyers ou des hôtels meublés, trop souvent délaissés par les services sociaux. Les "travailleurs migrants âgés", selon l'intitulé d'une table ronde organisée par le Haut Conseil à l'intégration (HCI) lors d'un séminaire à Rabat (Maroc), mercredi 16 septembre, ont fait l'objet d'une vingtaine de rapports en vingt ans. Conscient de l'augmentation du nombre de personnes concernées, le ministère de la cohésion sociale a saisi le HCI du sujet.

Les "chibanis" isolés (les anciens en arabe) seraient près de 90 000 - 63 000 Algériens, 20 000 Marocains et 7 000 Tunisiens - selon un rapport de l'Inspection générale des affaires sociales (IGAS) publié en 2002. Le vieillissement de la population immigrée devrait amplifier le phénomène : la Caisse nationale d'assurance-vieillesse estime à 690 000 personnes le nombre d'immigrés aujourd'hui âgés de 45 à 70 ans. La prise de conscience commence à peine.

Arrivés dans les années 1960, recrutés comme main-d'œuvre bon marché en pleine période de croissance économique pour effectuer les tâches pénibles, ils ont été logés dans des foyers bâtis à la hâte, dans des chambrées de cinq à six lits. Les autorités étaient alors persuadées qu'il n'était nul besoin de construire une politique d'accueil et de logement pour ces immigrés, destinés à repartir au pays. Mais ils sont restés, laissant souvent leur famille au pays.

"MIGRATION ALTERNÉE"

"Nous nous sommes trompés, a reconnu Michel Pelissier, président de la Sonacotra, organisme de logement des immigrés. Ils ne sont pas tout à fait chez eux ici mais pas non plus au bled. Le seul endroit où ils se sentent à l'aise, c'est le foyer. Ils se sont installés dans une migration alternée." "La vie de ces immigrés est dans les cars qu'ils prennent pour voyager entre les deux pays", assure Lahoussein Jamal, directeur de l'association Migration et développement.

Après une vie professionnelle constituée d'emplois peu qualifiés et de contrats successifs, ils ont souvent une retraite limitée et sont pour beaucoup bénéficiaires du minimum vieillesse (revenu minimal de 587 euros par mois pour les personnes âgées). Mais pour pouvoir bénéficier de la totalité de leurs allocations, ils sont obligés de résider un minimum de six mois en France. Ils rentrent donc une ou deux fois par an pour voir leur famille. Ils sont souvent malades, voire invalides, les foyers ne sont plus adaptés à leurs besoins. *"Dès qu'ils sont dépendants, la seule issue c'est l'hôpital",* admet Hassan Abrach, responsable de l'Aftam, autre organisme de logement social.

Plusieurs pistes de travail sont envisagées par le HCI. Pour ceux qui veulent rentrer au pays, la possibilité de toucher la totalité de leurs compléments de retraite sans condition de résidence, et un accès aux soins en France. Pour les autres, la construction de maisons de retraite pour immigrés ou la transformation des foyers existants avec services sociaux et médicalisation adaptés.

"En France, ils n'ont su faire qu'une chose : travailler. On les a laissés de côté parce qu'ils ne faisaient pas de bruit. Il est temps de reconnaître officiellement qu'ils ont contribué à l'économie française en leur donnant des conditions de vieillir dignement", conclut Myriam Salah-Eddine, membre du HCI et adjointe au maire UMP de Marseille. Son rapport sera rendu à la fin du mois de novembre au ministre de la cohésion sociale, Jean-Louis Borloo.

Sylvia Zappi